

Valoriser les innovations, une question de survie pour les Ehpad

Article 26/06/2018 [ACTEURS DU SECTEUR](#)



Didier Sapy (Fnaqpa), Valérie Lespez (APMnews) et Julien Moreau (Fehap) - Crédit: Fnaqpa

"L'attractivité du secteur, c'est une question de survie [...] et le seul moyen qu'on a, c'est l'innovation et la valorisation des bonnes pratiques et des retours d'expériences", a insisté le directeur général de la Fnaqpa, Didier Sapy, lors du Géronforum 2018.

L'innovation sinon rien, et surtout, pour "sortir de la contrainte", tel était le thème choisi par la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), pour son Géronforum annuel, organisé les 21 et 22 juin à La Grande-Motte (Hérault).

Les intervenants ont détaillé toutes sortes d'innovations, organisationnelles et technologiques, [qui fleurissent dans le champ du grand âge et dans les Ehpad en particulier.](#)

"On a besoin que vous fassiez bien, plein de choses, que vous le fassiez savoir et que vous nous le fassiez savoir", a encouragé Didier Sapy face à ses adhérents. "L'enjeu majeur, c'est l'attractivité de notre secteur, au sens large, auprès de toutes les parties prenantes grand public, les futurs résidents et les futurs salariés."

"L'attractivité du secteur, c'est une question de survie; demain vous n'aurez plus de clients, vous n'aurez plus de salariés", a-t-il martelé. "C'est donc vital de valoriser les innovations. Il faut changer l'image à long terme de notre secteur et le seul moyen qu'on a, c'est celui-là, c'est l'innovation et la valorisation des bonnes pratiques et des retours d'expériences."

Julien Moreau, directeur du secteur social et médico-social de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap) a expliqué lors de la même table ronde que sa fédération avait défini trois typologies d'innovations pour mieux les observer et les primer.

"Nous avons les innovations absolues, c'est-à-dire celles qui sont reconnues comme des innovations par toutes et tous", a-t-il expliqué, illustrant son propos avec la création, dans un autre secteur, d'Uber.

La Fehap parle ensuite d'"innovations relatives", celles "qui sont reconnues comme innovantes pour une partie d'entre nous, mais qui ne vont pas l'être pour d'autres", comme l'Ehpad hors les murs, jugé par certains comme une vraie nouveauté mais pour d'autres "comme une réappropriation du domicile par le champ des institutions".

Enfin, il y a "les innovations invisibles, qu'on accompagne pour qu'elles puissent être identifiées et diffusées dans d'autres établissements et services", a ajouté Julien Moreau.

Didier Sapy a souligné que la Fnaqpa n'avait pas ce genre de classification. Mais la mission de la fédération étant "l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées", "tout dispositif, toute pratique, qui va dans ce sens-là, est une innovation, d'une certaine manière", a-t-il estimé.

"L'innovation, c'est tout ce qui va contre la standardisation des établissements contre laquelle on se bat quotidiennement", a-t-il souligné.

Julien Moreau a rappelé que la Fehap avait créé "un observatoire de l'innovation pour identifier, valoriser, et permettre de dupliquer ces projets sur d'autres établissements et services".

Cet observatoire, baptisé [Nov'ap](#), est "consultable par toutes et tous sur internet, avec une cartographie des innovations remontées par nos adhérents en fonction soit de la population accueillie, soit du territoire, soit du mode d'innovation qui est porté. Cela va [de l'innovation organisationnelle jusqu'au living lab](#)", a-t-il décrit.

La fédération travaille aussi à la pérennité de ces innovations, en partenariat avec une plateforme de crowdfunding, en aidant au montage de dossiers et à la recherche des financements privés.

[Une banque d'innovations sur le site grand public de la CNSA?](#)

Réinsistant sur la nécessité de valoriser les innovations des professionnels du grand âge, Didier Sapy a rappelé que la Fnaqpa avait aussi, sur [son site internet](#), une rubrique sur les retours d'expériences de ses adhérents. Il a aussi cité [l'Agence des pratiques et initiatives locales \(Apriles\)](#) de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas).

"Mettre tout cela en commun sous l'égide de la CNSA [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie] et de son [portail grand public](#) pourrait être une bonne idée, à suggérer à l'issue de ce Géronforum", a proposé Didier Sapy.

Au moment de la création [du portail](#), "nous avons déjà soumis à la CNSA la possibilité de prendre l'égide et d'avoir un observatoire de l'innovation sur le champ social et médico-social", a rappelé Julien Moreau. Mais, a ajouté Didier Sapy, "ce n'était pas dans leur agenda à ce moment-là; ils voulaient commencer par les informations basiques pour le grand public."

"On n'a pas su, historiquement, valoriser les innovations qui sont les nôtres", a reconnu Julien Moreau. "Mais la CNSA, avec son portail, nous donne probablement un outil, demain, pour y loger quelques informations sur les innovations, complétant ces informations basiques", a-t-il plaidé.

[Des enveloppes spécifiques pas toujours bien utilisées](#)

Julien Moreau a expliqué que l'observatoire de la Fehap était aussi une vitrine "pour les autorités de contrôle et de tarification, pour leur montrer tout ce que l'on fait au quotidien pour améliorer la qualité de vie des personnes accueillies".

Lors de ce Géronforum, de nombreux intervenants ont d'ailleurs rappelé que les autorités, les agences régionales de santé (ARS) en tête, avaient à leur main un certain nombre d'enveloppes financières pour accompagner les porteurs de projets, comme les crédits non reconductibles (CNR), le fonds d'intervention régional (FIR) ou encore [le nouveau fonds pour l'innovation du système de santé](#) (Fiss), créé dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018.

"Il y a des politiques publiques nationales qui portent fortement l'innovation, en théorie, qui la soutiennent financièrement, il y a de l'argent. Mais le problème, c'est que la tuyauterie est un peu compliquée, on met l'argent à Paris dans un tuyau [...] et à la fin, il n'y a rien qui sort du tuyau sur le terrain", a néanmoins estimé Didier Sapy.

Les autorités de tarification "ont des dispositifs qu'elles ne savent pas toujours utiliser, et font un mauvais usage de certains dispositifs. Ce n'est pas une question de personnes, mais de compétences", a-t-il ajouté.

Julien Moreau a aussi regretté que le financement des innovations s'inscrivait toujours dans un cadre "non pérenne, avec les crédits non reconductibles, le fonds d'intervention régional... On est dans l'incapacité d'avoir une vision de long terme."

Il a néanmoins loué l'article 51 dans la LFSS 2018 "qui permet aux opérateurs de présenter des projets qui ne sont 'pas dans les cases'. C'est la première fois que dans la loi on nous permet d'être hors la loi", s'est-il réjoui.

Mais, selon Didier Sapy, si "l'article 51 est une nouveauté, il faut voir comment on s'en saisit. Je le trouve un peu sanitaire pour nous; il est vraiment dans des logiques de soins, de parcours de soins, qui restent dans des cases assez sanitaires. Je crains que les innovations de nos adhérents soient un peu en décalage."

vl/nc/cbe/nc

Valérie Lespez